



Réunion au Rectorat du vendredi 10 décembre 2021 (10h-11h30).

Sont présents en visio : SAIPER, SGEN, SNEC CFTC, AD, FEP CFTD

Sont présents dans la salle : le SG, la DAASEN lycées/post-bac, la DRH, la DPES, la DPEP, CFTC EPR, FSU, UNSA, SPELC, SNE CSEN.

Point continuité pédagogique (par l'IA-DAASEN madame Ingremeau) : Elle s'excuse car elle ne peut rester que quelques minutes, ayant un rendez-vous éloigné. C'est compliqué en ce moment, on est tous fatigués, on nous demande de faire du distanciel, du présentiel. Les enseignants ne sont pas des surhumains. Le sujet, fondamental, doit être traité avec du temps, une fois posés.

Questions et remarques des O.S. : premier degré et second degré c'est différent, l'organisation de la continuité est difficile selon le milieu social, le contexte technique, existe-t-il une consigne écrite de ne pas faire de double travail, à la lecture du message 122 on sent bien qu'il faut faire et du distanciel et du présentiel... ?

Réponses de l'IA-DAASEN : nous ne sommes pas équipés (ENT etc) pour faire cours et diffusion par exemple, dans le premier degré c'est plus compliqué en fonction du contexte, ce qui a été imaginé pendant le confinement est différent du contexte actuel, il faut retravailler sereinement les protocoles de 2020 et on ne doit pas faire deux journées de travail.

Réponses du SG : j'ai déjà dit plusieurs fois depuis un an et demi qu'on ne doit pas faire de double travail, mais il faut que chaque enseignant sache quoi faire dans les différentes situations du moment qui sont plus qu'hybrides et de plus en plus compliquées (classes éclatées, régulation difficile des flux d'élèves), je fixe le cadre : les élèves présents et les absents doivent continuer à travailler (« les apprentissages continuent »), on doit donner aux enseignants des consignes claires (des IEN par exemple pour le premier degré).

Questions sanitaires (par le Secrétaire Général)

FEP : portes ouvertes dans le second degré maintenues ? > On doit le faire très sérieusement, dans le cadre d'un protocole strict.

SNEC : qu'en est-il des classes de mer avec nuitées pour la semaine du 13 au 17/12 ? > Les nuitées ne sont pas autorisées, il faut donc voir avec l'IEN pour une éventuelle autorisation exceptionnelle.

SNE : dans la FAQ on dit que les parents doivent présenter une attestation sur l'honneur, puis dans un courrier récent on nous dit qu'ils doivent présenter un résultat de test négatif, contradiction ? > On n'applique pas chez nous la stricte présentation d'un résultat ou d'une attestation, on n'exige plus de documents (secret médical oblige).



Questions du SNE

1- Détachement dans le 2nd degré : *la circulaire académique devrait paraître à quelle date s'il vous plaît (l'an dernier c'était le 9 décembre)?*

> Elle est parue jeudi soir, le 9 décembre 2021.

2- Détachement dans le 2nd degré : *combien de postes sont prévus à ce titre en Anglais, en Espagnol, en Maths/Sciences, en Physique Chimie ?*

Ce n'est pas encore possible. Nous devons voir avec les corps d'inspection de chaque discipline.

3- Contexte sanitaire : *nous avons envoyé un courrier à l'IA-DAASEN demandant que les directrices et directeurs d'école puissent officiellement inviter les parents à garder provisoirement leurs enfants chez eux lorsqu'un enseignant n'est pas remplacé. En effet la conjonction de la limitation du brassage, de la distanciation physique, des absences non remplacées ne permet pas le respect du protocole.*

> Il y a un problème au niveau du remplacement, par rapport à l'an dernier nous avons +70% d'absences de PE et sur une plus longue durée (15 jours). Au niveau 3 il n'y a pas de brassage (qui doit rester très exceptionnel). Il faut insister sur la cantine, faire au mieux et avec bon sens. On sait aussi très bien que, de la part des collectivités, il n'y aura pas de moyens supplémentaires pour le nettoyage.

4- Commission de réforme : *pour être entendu devant cette commission on demande une autorisation d'absence (si on est en service) mais parfois l'IEN peut être exigeant et réclamer une convocation ou une attestation de présence. Cependant la DEETS (Direction de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités) ne peut pas fournir de convocation, laquelle, statutairement, est réservée aux membres de la commission. Y a-t-il un risque de retrait de salaire ?*

> Cela relève de la compétence de l'IEN. Si jamais il y a un problème il faudra traiter avec eux.

Autres questions :

FEP : PSC (accès à Colibris fermé, problèmes rencontrés) > Il y aura d'autres modalités et des régularisations. Par exemple la prestation de 15€ pour janvier sera faite manuellement par les gestionnaires, alors que le système a été conçu pour que cela soit automatique.



Calendrier du mouvement intra 1D ? > Il est en cours d'élaboration.

SGEN : La situation des Rased est problématique, travail à flux très tendu dans des conditions pas toujours correctes (la FSU confirme) ? > Il faut voir le nombre de demandes de sollicitations, croiser les indicateurs, affiner par quartier, c'est une question de carte scolaire et le message est bien reçu.

Tenue du GT remplacement ? > On va revoir une date après les vacances.

Formations ENT One, plan maths/français reportées faute de remplaçants. > La situation est dommageable, nous manquons de remplaçants (période « haute » en besoins). Si nous en avons plus il sne seraient pas « occupés » en période « basse ». A voir aussi dans le cadre de la carte scolaire.

AD : Une AESH peut-elle changer de PIAL ? > Il faut se rapprocher des services compétents.

SAIPER : Où en sommes-nous du recrutement du CHA (correspondant handicap académique) ? > C'est en cours.

Où en sommes-nous du recrutement du médecin du travail ? > On en a un qui doit faire 4 ans de formation pour obtenir la spécialisation, on a aussi toujours le même projet avec la fonction publique territoriale (*cf les compte-rendus précédents*).

Si vous voulez en savoir plus, contactez-nous !

Anthony Payet SNE CSEN 974